

### AVANTAGES

- Enlève le film gras et les tâches et donne un aspect brillant aux surfaces nettoyées.
- Pénètre en profondeur et dissout parfaitement les dépôts de graisses, cambouis, taches alimentaires (sang, chocolat, ...).
- Protège les surfaces nettoyées contre l'oxydation.
- Efficace sur toutes les surfaces brillantes : inox, galva, chromes, aluminium...
- S'utilise aussi sur les surfaces plastiques.



Homologué INS K1 pour les industries alimentaires

### DEFINITION

Solvant dégraissant contenant un agent brillanteur pour les surfaces en inox et aluminium.

### MODE D'EMPLOI

Sur des surfaces très encrassées, pulvériser le produit directement sur les taches et frotter ; puis essuyer avec un chiffon propre. Sinon, déposer un peu de produit sur un chiffon propre et lustrer.

### CARACTERISTIQUES

Aspect : liquide limpide  
Couleur : incolore  
Odeur : légère d'orange  
Densité à 20°C : ~ 0,815

### DOMAINES D'APPLICATION

Spécialement adapté pour le dégraissage rapide et complet de toutes les parties mécaniques et surfaces métalliques :

- Bâtis de machines, rampes, intérieurs d'ascenseurs, piscines, les constructions en métaux brillants...
- Laiteries, brasseries, bars, hottes, réfrigérateurs...

### EMBALLAGE

Fût 200 litres	réf. 2586 U2	x1
Jerrican 5 litres	réf. 2586 J1	x4
Aérosol 650 ml	réf. 4586 A4	x12

### STOCKAGE

Stocker en emballage d'origine fermé, dans un local aéré loin de toute source de chaleur.



FT586 / Indice 5 – 10/02/2020

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou consécutifs quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.